

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs

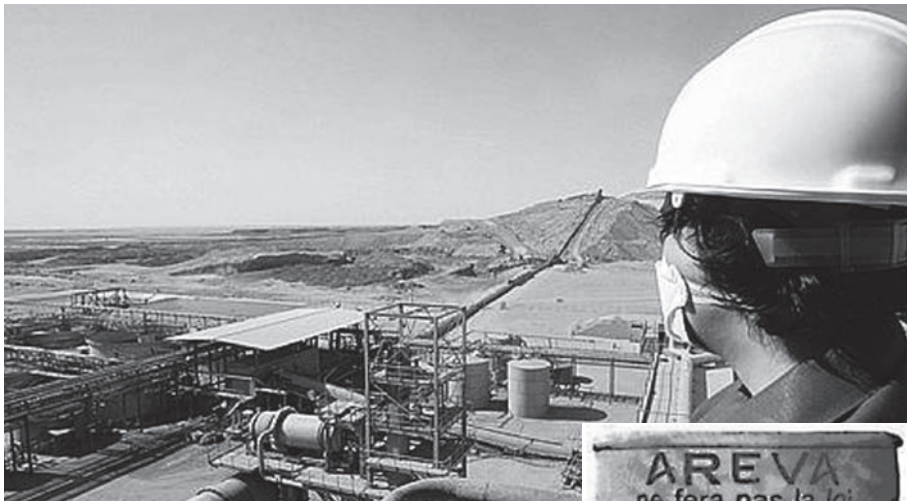


Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

NIGER

Areva hors la loi à Imouraren



Le groupe public nucléaire français est accusé de s'asseoir sur la réglementation nigérienne.

Lire page 9

Les athlètes francophones filent à l'anglaise

Le classement olympique reflétant la prééminence des pays les plus développés sur le plan économique, il était peu probable que les nations africaines trustent les premières places aux jeux de Londres.

Lire page 3

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

→ P. 3 EDITO

→ P. 4&5 FRANCE Deux ministres en virée franco-africaine

Afin de consulter les gouvernants de la sous-région à propos de la crise malienne, dans laquelle la France s'est attribuée le rôle de « facilitatrice » sans qu'on sache à quel titre, Laurent Fabius et Pascal Canfin se sont rendus en juillet chez certains des pires criminels du continent.

→ P. 6 Un général français pour Bemba
Accusé de crimes contre l'humanité commis, le Congolais Jean-Pierre Bemba comparait devant la Cour pénale internationale (CPI). Une nouvelle étape de son procès a débuté à la mi-août avec l'audition des témoins de la défense.

→ P. 7 FRANCE
Que fait la justice française du dossier UraMin ?

La France, paradis judiciaire pour les multinationales

→ P. 8 CAMEROUN Des assassins au service de l'Etat ?

Depuis 25 ans, une série d'assassinats de personnalités religieuses ou civiles ponctue la vie du pays et défraie la chronique. Aucun de ces crimes n'est à ce jour élucidé.

→ P. 9 NIGER Areva, hors la loi à Imouraren

Pendant qu'Arnaud Montebourg déclenche la polémique en déclarant que le nucléaire est « une filière d'avenir », les nigériens tentent de défendre leur propre futur face à Areva.

→ P. 10 LIRE L'or noir du Nigéria

Pillages, ravages écologiques de l'industrie pétrolière et résistances. Collection des Dossiers Noirs de Survie. DN 25.

→ P. 11 LIRE SILENCE TURQUOISE
1992-1994, Rwanda l'État français s'est rangé aux côtés du régime hutu, y compris pendant l'opération Turquoise – tout en revendiquant une « neutralité » intenable et moralement condamnable.

→ P. 12 MAYOTTE Valls m'a tuer !
L'exception mahoraise de l'accueil des enfants dans les Centres de rétention.

Dozon la critique

(...) *L'universitaire français Jean-Pierre Dozon couine* [dans *Libération*] : « Et, dès que Ouattara fait un faux pas, ceux qui restent fidèles à Gbagbo se réjouissent, comme si les erreurs de l'actuel président diminuaient implicitement la responsabilité de Gbagbo dans la crise postélectorale de 2010 ». *Mais qui, parmi les lecteurs français de Libé, sait que l'anthropologue au-dessus de tout soupçon a été fait "officier" dans l'ordre du mérite ivoirien par Alassane Ouattara quand il décorait, en janvier 2012, la flopée de Français (politiciens, diplomates, universitaires...) qui l'ont aidé à parvenir au pouvoir ?* (...) *Le Nouveau Courrier*, 28 juillet 2012.

Victoire à 2 contre 65 000

Il y en a au moins deux qui n'ont pas signé la pétition de Survie et Avaaz qui a recueilli, au début de l'été, environ 65 000 signatures pour demander – en vain – à François Hollande de ne pas recevoir Ali Bongo à l'Élysée le 5 juillet. Hasard de calendrier certainement, il se trouve que le 10 juillet, Ali recevait dans son palais Benoit Chagué et Jacques Marraud-des-Grottes, respectivement directeur général et président du conseil d'administration de Total Gabon. Ce dernier, lui-même ancien DG de Elf Gabon et désormais directeur Afrique de la branche Exploration-Production du groupe Total, a expliqué à la webtv de propagande du pouvoir, « ABO-TV », être venu faire le point sur leurs activités et sur leurs investissements : il aurait été dommage qu'un camouflet diplomatique vienne bousculer cet agenda quelques jours plus tôt !

La France défile à Libreville

Malgré les critiques suscitées par la réception d'Ali Bongo à l'Élysée, les tensions sociales et l'importante crise politique de l'été au Gabon, le gouvernement français n'a pas jugé utile d'annuler la participation de l'armée française au défilé de l'anniversaire des 52 ans de l'indépendance du pays. Seul invité étranger le 17 août, un détachement du 6^e Bataillon d'infanterie des marine (6^e Bima) basé à Libreville a défilé devant Ali Bongo deux jours seulement après que le régime eut réprimé un rassemblement

de l'oppositions. Encore un mauvais signal donné aux Gabonais qui considèrent, à juste titre, la présence militaire française comme l'assurance-vie du régime Bongo.

Potentats sélectionnés

Dans *Le Canard Enchaîné* du 14 août, Sorj Chalandon signe, en première page, un article sous le titre « Six potentats en cent jours à l'Élysée ». Son indignation vise les « monarches autoritaires » du Barheïn, du Qatar, du Maroc, de Jordanie, ainsi que les princes héritiers d'Arabie saoudite et d'Abu Dhabi. Et puis c'est tout. La courte vue de Sorj Chalandon n'a pas aperçu les réceptions d'Alpha Condé le 2 juillet, qui réprime durement son opposition, d'Ali Bongo le 5 juillet, qui utilise la force contre toute manifestation d'opposants, d'Alassane Ouattara le 26 juillet, responsable des exactions contre ses opposants perpétrées par son armée, encadrée par des chefs soupçonnés de crimes contre l'humanité, et au lendemain même du massacre du 23 juillet dans le camp de réfugiés de Nahibly. Sorj Chalandon n'a pas entendu non plus Laurent Fabius célébrer les bonnes relations de la France avec les potentats Idriss Déby, qui torture et massacre ses opposants, Blaise Compaoré, qui réprime toute opposition.

Le journalisme parisien BCBG est traditionnellement aveugle et sourd à toute violation des Droits humains chez les potentats africains francophones des tropiques. Est-ce qu'il y a même des populations humaines dans ces régions sauvages ?

Habré, Déby, du même tonneau

« Attachée à la lutte contre l'impunité », la France a salué la création d'un tribunal spécial pour juger au Sénégal l'ex-président tchadien Hissène Habré accusé de crimes contre l'humanité. Elle devrait contribuer financièrement à ce tribunal, a indiqué, le 24 août, le ministère des Affaires étrangères. Hissène Habré a dirigé l'ancienne colonie française du Tchad de 1982 à 1990 jusqu'à son renversement par l'actuel président Idriss Déby et sa fuite vers le Sénégal. S'il faut se réjouir de la perspective, bien que très tardive, de voir Hissène Habré jugé pour ses innombrables crimes, il faut aussi rappeler le soutien constant que lui a

25 500 milliards d'euros

Les actifs détenus par des particuliers et leurs familles et dissimulés dans des paradis fiscaux atteignent entre 17 000 et 25 500 milliards d'euros selon une étude publiée par Tax Justice Network.

Un chiffre effarant qui ne prend en compte que les actifs financiers, hors biens immobiliers ou matières précieuses comme l'or. L'étude, menée par un ancien économiste en chef pour le cabinet McKinsey, s'est fondée sur des chiffres de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, des Nations unies et des banques centrales. Il estime à 225 milliards d'euros le manque à gagner pour les Etats, en termes de revenus fiscaux.

Un véritable trou noir dans l'économie mondiale.

apporté le gouvernement français de l'époque. Le dispositif Epervier et son millier d'hommes encore présents sur le sol tchadien en témoigne encore.

Il est aussi regrettable que les autorités françaises, après l'avoir porté au pouvoir, courtisent aujourd'hui son successeur Idriss Déby, pourtant coupable de crimes de même calibre. La lutte contre l'impunité a tout de même ses limites.

Dans la torpeur de l'été congolais

C'est le 8 août que le gouvernement français a réagi aux résultats des élections législatives au Congo : « Les élections législatives congolaises se sont déroulées dans l'ensemble dans le calme. Elles se sont toutefois caractérisées par une très faible participation, constatée par la plupart des observateurs, qui traduit une désaffection de l'électorat ». Forcément ! Avec 15% seulement de taux de participation selon l'Observatoire congolais des Droits de l'homme, les autorités congolaises n'ayant pas osé avancer de chiffres, le scrutin ne pouvait être que calme. Le porte-parole adjoint du ministère

français des Affaires étrangères en est resté là et n'a pas critiqué le déroulement du scrutin ayant permis au parti présidentiel de conserver la majorité absolue à l'Assemblée. Seule réponse sur la question : « *Nous encourageons donc le gouvernement congolais à en rechercher les raisons afin d'y apporter les réponses appropriées* ».

Plus diplomatique tu meurs ! Et pas un mot sur les accusations de fraudes portées par l'opposition qui avait dénoncé de « *flagrantes irrégularités* ».

C'est d'ailleurs une habitude puisque les dernières législatives de 2007 avaient été marquées par de graves fraudes et dysfonctionnements. Ancienne colonie française, le Congo Brazzaville est un pays d'Afrique centrale de 4 millions d'habitants, riche en pétrole et en bois. En 1997, une guerre civile financée par Elf avait abouti au renversement de Pascal Lissouba par Denis Sassou Nguesso. Elu en 2002 avec 85% des suffrages, Sassou Nguesso avait été « réélu » en 2009 avec 68% des voix au terme d'un simulacre d'élections.

En août 2012, Le parti du président Denis Sassou Nguesso a obtenu, sans surprise, la majorité absolue à l'Assemblée nationale en remportant 89 sièges. Dans l'ensemble, le parti présidentiel et ses alliés détiennent 117 sièges sur 136.

Course olympique

Le PDG du groupe Total, Christophe de Margerie, semble moins sûr de lui que le PS ou Pascal Canfin, en ajoutant une prudente réserve à une rengaine pourtant bien classique : « *La Françafrique, pour moi, elle n'existe plus, ou alors elle est en fin de course* », a-t-il déclaré dans un débat sur l'Afrique le 7 juillet, soit 48 heures après la venue d'Ali Bongo à l'Élysée. Pour preuve, selon lui, « *dans le pétrole, on ne fait plus les choses comme avant. On ne cherche plus à contrôler les pays comme on le faisait autrefois, et je suis assez fier de ce que Total fait en Afrique globalement. Je ne dis pas que c'est toujours parfait mais, globalement, c'est bien. Arrêtons de se flageller avec ça, du moment que les revenus sont distribués de manière légitime et transparente* ».

Une distribution qu'on constate déjà par endroits... entre membres du clan au pouvoir, tout au moins ! Ça fait bien dix ans qu'on nous présente la Françafrique comme étant « en fin de course », mais c'est un marathon de combien d'années ?

OT, TM, RDB

Les athlètes francophones filent à l'anglaise

Suite de ma page 1

On pouvait légitimement s'attendre en revanche à ce que les pays francophones d'Afrique subsaharienne surclassent les autres nations africaines, celles-ci n'ayant pas eu la chance de bénéficier depuis soixante ans de tous les avantages tant vantés par les défenseurs de la Françafrique : une souveraineté gentiment octroyée par Paris, la stabilité politique protégée par des accords de défense et des bases militaires, sans parler de l'appartenance à une zone monétaire qui les contraint à reverser à la Banque de France la majeure partie de leurs réserves monétaires, et dont la seule justification serait la garantie d'un meilleur développement.

Surprise : ce sont des pays qui, loin de bénéficier de ces avantages, ont obtenu de haute lutte une souveraineté pleine et entière, tels l'Éthiopie et le Kenya, qui sortent grands vainqueurs de ce classement. Au tableau d'honneur de la Françafrique olympique, on ne trouve qu'une médaille d'argent en taekwondo, gagnée par un ancien élève gabonais de l'INSEP licencié de la Fédération française. Rien de comparable aux succès remportés, par exemple, par des athlètes kenyans formés par le Kenya. Si on y ajoute les succès de l'Afrique du Sud, de la Jamaïque et la victoire ougandaise lors de l'épreuve du marathon, si symbolique de l'olympisme, il s'avère une fois de plus que la Françafrique n'est à aucun point de vue propice à l'épanouissement des Africains.

Mais nous sommes injustes : les Bantoustans francophones se sont particulièrement distingués par le nombre d'athlètes à avoir profité de ces jeux pour les fuir : deux athlètes et un entraîneur ivoiriens – les ingrats ! Alors que nous venons de les libérer à grands frais du méchant Gbagbo ! – quatre membres de l'équipe de RDC, dont trois entraîneurs, trois des quatre athlètes guinéens sélectionnés et huit athlètes camerounais ont choisi la liberté.

Une fois encore, le Cameroun de Biya se distingue dans le pire, d'autant que ce sont en réalité une dizaine de membres de l'équipe olympique camerounaise qui auraient filé à l'anglaise, dont l'attachée de presse et d'autres cadres de la délégation. L'an passé déjà, deux athlètes camerounais âgés de seize ans avaient profité de leur participation aux Jeux du Commonwealth pour s'enfuir.

Fait remarquable, loin de condamner ces fuites, l'opinion camerounaise les approuve. Jusqu'au président du Comité national olympique et sportif du Cameroun, Kalkaba Malboum, qui les justifie par l'absence de conditions de vie décentes. Cette explication a été confirmée par l'un des transfuges : interrogé par la BBC, le nageur Paul Ekane Edingué a confessé devoir s'entraîner seul, dans une piscine de quinze mètres. Pendant ce temps le président de la République camerounaise possède pour son usage personnel un superbe terrain de golf de 18 trous à Mvomeka, son village natal au cœur de la forêt.

En France, les rares médias à avoir fait état de ces fuites ont invoqué des motifs économiques, sans expliquer pourquoi de tels motifs pousseraient à fuir un pays regorgeant de ressources naturelles, protégé par la France et dirigé par un président démocratiquement élu, à en croire le Quai d'Orsay.

A la différence des auditeurs de la BBC, les citoyens français auront encore perdu une occasion de connaître la réalité de la Françafrique.

Odile Tobner

Ecrire à
Billets d'Afrique et d'ailleurs
bda@survie.org

Deux ministres français en tournée françafricaine

Afin de consulter les gouvernants de la sous-région à propos de la crise malienne, dans laquelle la France s'est attribuée le rôle de « facilitatrice » sans qu'on sache à quel titre, Laurent Fabius et Pascal Canfin se sont rendus du 26 au 28 juillet chez certains des pires criminels du continent.

Dans le prolongement de la réception à l'Elysée du dictateur gabonais Ali Bongo le 5 juillet et d'Alassane Ouattara le 26 juillet, le chef de la diplomatie française et le ministre délégué au Développement n'ont pas hésité à se rendre au Burkina Faso et au Tchad, à l'occasion d'une tournée ouest-africaine qui les a aussi amenés au Niger et au Sénégal.

Au prétexte de lutter contre les « terroristes » du Nord Mali, ils ont donc été accueillis par Blaise Compaoré et Idriss Déby, eux-mêmes « terroristes » à l'encontre de leur propre population. Les déclarations officielles de Fabius ont fini d'enterrer les espoirs de remise en cause du soutien aux despotes et de la coopération française, notamment sur le plan militaire et policier, avec les régimes dictatoriaux.

Burkina Faso: aucun problème !

À Ouagadougou, nos deux ministres et le député socialiste François Loncle, président du groupe d'amitié parlementaire France-Burkina Faso, ont ainsi rencontré successivement le ministre burkinabè des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé, et le président Blaise Compaoré. A l'issue du premier entretien, Fabius a fait une déclaration cent fois entendue : « *Sur les relations bilatérales, les choses vont très bien. La France et le Burkina Faso sont amis de longue date. Les relations entre nos gouvernants sont excellentes. La coopération va se poursuivre, s'amplifier si c'est possible. Nous n'allons pas inventer des problèmes là où ils n'existent pas. Il s'agit d'une véritable coopération de long terme, fluide, et nous avons l'intention, bien*



Laurent Fabius à la conférence des ambassadeurs, du 27 au 29 août à Paris. Photo sous licence Creative Commons par Francediplomatie.

sûr, de la poursuivre ». Bien sûr. Car peu importe, après tout, que le pays soit dirigé par un despote resté au pouvoir plus longtemps que le tunisien Ben Ali. Que, selon Stéphane Hessel, qui le considère tout de même comme son ami, il ait « fait éliminer Thomas Sankara » et pris ainsi la tête du pays en 1987 : que pour le journaliste Norbert Zongo, l'étudiant Dabo Boukary, et tous les autres martyrs de son règne, les familles attendent toujours que justice leur soit rendue ; et que son rôle soit même régulièrement évoqué, y compris lors du procès de Charles Taylor au Tribunal spécial pour le Sierra Leone, dans les guerres qui ont dévasté ce pays et le Libéria à la fin des années 90. Peu importe tout cela pour ces ministres et ce député puisque Blaise les a ensuite « très aimablement reçus », selon Fabius qui n'a ensuite rien trouvé de mieux à exprimer que sa « certitude que l'amitié entre la France et le Burkina est entre de bonnes mains ». On attend la réaction du socialiste Pouria Amirshahi, député des Français de l'étranger sur cette circonscription et secrétaire national du PS à la coopération, à la francophonie et aux Droits de l'homme. Ce dernier avait en effet fait savoir sa désapprobation

sur la rencontre Hollande-Bongo, début juillet. Surtout, il avait pris soin, lors d'un déplacement au Burkina fin avril, de ne pas rencontrer les autorités en déclarant même en conférence de presse que les Burkinabé attendent « l'alternance, après vingt-cinq ans de présidence Compaoré ». Visiblement, ça n'est plus la ligne officielle du PS...

«L'expérience» de Déby comme terroriste ?

Mais le pire restait à venir. À N'Djamena, le patron du Quai d'Orsay a en effet fini de dissiper les espoirs des démocrates tchadiens qui attendaient une remise en cause du soutien historique dont bénéficiait Idriss Déby. À la question d'un journaliste, lui demandant « avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, quelle sera la coopération entre le Tchad et la France ? », sa réponse est limpide : « *Il y a un changement de président de la République, un changement de gouvernement, mais les relations d'amitiés demeurent. Le Tchad et la France, depuis très longtemps, ont des relations d'amitié, de partenariat. (...) J'ai ainsi trouvé dans le président Déby, que j'ai déjà rencontré il y a quelques années, un*

interlocuteur extrêmement ouvert à ce partenariat dont je me réjouis». Le changement dans la continuité ! Fabius, impavide, a proclamé à cette occasion que ses collègues et lui étaient les « amis de la démocratie » et bien sûr « les amis de l'Afrique ». Sans doute autant de bonnes raisons de légitimer Idriss Déby, dont la place serait pourtant aux côtés de son prédécesseur et ancien patron Hissène Habré, accusé de génocide et réfugié au Sénégal en attente d'être traduit en justice. Fabius, qui était venu chercher un soutien de plus à la position de la France (de « facilitatrice », bien sûr) dans la lutte contre les « terroristes » d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et leurs alliés, ne croit pas si bien dire en déclarant : « *Le président Déby est connu pour l'expérience qu'il a sur toute une série de problèmes qui concernent la région* ». Il est vrai que son CV est éloquent : sa responsabilité dans les massacres au sud du pays dans les années 90 et la répression brutale de son régime font de lui un chef d'Etat terroriste, au sens qu'il terrorise sa propre population depuis déjà vingt et un ans, c'est-à-dire depuis son installation à la tête du pays grâce aux services secrets français.

Il ne doit cette longévité au pouvoir qu'aux interventions de l'armée française et à la coopération militaire, dont on serait en droit d'attendre la suspension de la part d'un gouvernement progressiste.

Mais Fabius, qui dit ne pas avoir évoqué avec Déby le sujet du millier de soldats français positionnés en permanence dans le pays, a cependant affirmé son « *sentiment que la coopération entre le Tchad et la France va évidemment se poursuivre, se développer* ». On ignore si le ministre EELV Pascal Canfin a participé ou non à cet entretien-là, mais il était bien présent au Tchad. Celui qui avait eu le culot d'affirmer dans une interview quelques jours plus tôt que son gouvernement avait « *normalisé les relations entre la France et l'Afrique* » confirme donc tacitement qu'il est « normal » que des ministres français se rendent chez l'un des dictateurs les plus brutaux du continent.

Fabius ne commet pas d'erreur

C'est finalement lors de l'étape sénégalaise de nos ministres qu'on peut trouver, dans les propos de Fabius, une prudente circonspection. Le patron du Quai d'Orsay, venant

«Changement» : à gauche, on y croit encore !

Le jour même où les ministres Laurent Fabius et Pascal Canfin débutaient leur tournée franc africaine, le Parti socialiste se fendait d'un communiqué accusateur : « *Françafrique* » : *à droite, on y croit encore !* ». En cause, la participation de « *deux anciens Premiers ministres des gouvernements de droite, Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin, (...) au lancement de l'édition francophone d'Afrique du magazine new-yorkais Forbes* ». Or, cela se passait à Brazzaville, c'est-à-dire « *dans un pays classé par l'ONG Transparency International à la 154^e place mondiale* », selon le PS qui « *note combien leur visite est inopportune entre deux tours d'élections législatives, alors que le premier tour se caractérise par une participation très faible et des scores d'opposants importants étrangement bas* ». Bravo ! Quel courage ! Il fallait que ça fût dit, en effet. Reste que le même communiqué du PS affirme sans rire que François Hollande « *a engagé la France dans une nouvelle relation avec l'Afrique* » : par exemple en recevant le Gabonais Ali Bongo, comme le 5 juillet, ou le Burkinabé Blaise Compaoré, comme cela se dessine pour septembre ? Chez ces deux dictateurs, les participations électorales et les scores d'opposants n'ont pourtant rien à envier à ceux du Congo Brazzaville... Ils doivent être plus fréquentables, n'étant « *que* » 100^{es} ex æquo selon cet indice de perception de la corruption publié par Transparency International. En revanche, la république démocratique du Congo (RDC), où François Hollande se rendra début octobre pour le sommet de la Francophonie, est classée 168^e. Mais là, les ténors du PS nous expliquent qu'il est nécessaire de s'y rendre, pour y tenir un discours ferme sur les droits humains... comme avec Ali Bongo début juillet. Mais en août, au Gabon, la répression s'est gravement intensifiée contre la société civile et les opposants : si l'on suit le raisonnement du PS, il va falloir réinviter Ali Bongo pour que les Droits humains progressent plus vite ?

visiter le mouvement « Y en a marre », a en effet averti que « *il faut aussi une vigilance parce que, même si un gouvernement est plus progressiste qu'un autre, il peut quand même commettre des erreurs* ». Mais il parlait alors du gouvernement de Macky Sall. Car le concernant, aucun risque, il ne pensait évidemment pas à lui : « *J'ai été ministre et Premier ministre très jeune et l'expérience cela a l'avantage d'aider à éviter les erreurs à ne pas commettre. Et la faute principale à commettre, c'est de rester enfermé dans les palais officiels et de se couper de la population* ». C'est facile à Dakar de ne pas se limiter au « Sénégal officiel », comme il dit. En revanche, au Burkina Faso et au Tchad, on peut se contenter de rencontrer des gouvernants qui ne subsistent que par la répression de la population, et même réaffirmer les liens amicaux avec la dictature. Car en France les gouvernements passent, et « *les relations d'amitiés demeurent* » : Fabius le dit et le prouve.

Thomas Noïrot

La Françafrique normale

Il y a parfois des plans com' qui dérapent : à force de vouloir un président normal, un gouvernement normal, et sans doute une politique normale, on en vient normalement à dire des absurdités. Le ministre délégué au développement Pascal Canfin n'y a pas échappé. Le 3 juin, sur RFI, il a ainsi d'abord parlé de « *relations normales avec des pays* ». Dans son interview à Médiapart du 16 juillet, il enfonce le clou en affirmant : « *Nous avons normalisé les relations entre la France et l'Afrique* ». Rien que ça, et en deux mois seulement ! La démonstration : la France aurait désormais conscience de la poussée de la concurrence internationale, et les « *procédures sont désormais normalisées* » dans la mesure où la cellule africaine de l'Elysée a été officiellement rayée de l'organigramme. Pas un mot, par exemple, sur les spécificités néocoloniales que sont le franc CFA et le maillage militaire de l'armée française dans son ancien pré-carré : tout cela est « normalisé », au sens où c'est désormais la norme assumée.

Un général français pour Bemba

Accusé de crimes contre l'humanité commis entre octobre 2002 et mars 2003 en Centrafrique, le Congolais Jean-Pierre Bemba comparaît devant la Cour pénale internationale (CPI). Il rejette la responsabilité des exactions sur son allié d'alors, l'armée loyaliste. Une nouvelle étape de son procès a débuté à la mi-août.

La défense de Bemba a, en effet, entamé la présentation de son dossier devant la CPI cherchant à prouver que l'accusé n'avait pas le contrôle direct de sa milice, le Mouvement de libération du Congo (MLC). C'est le général français, Jacques Seara, qui a ouvert le bal des 63 témoins de la défense en affirmant que l'accusé ne pouvait exercer de commandement sur ses hommes déployés en République centrafricaine. Officier retraité de l'armée française, le général de brigade témoignait en qualité d'expert et auteur d'un rapport sur la structure de commandement des forces armées lors du conflit en Centrafrique. Seara a dirigé le bureau des relations internationales de l'armée de terre et, à ce titre, était en relation avec toutes les armées étrangères comme il l'a expliqué à la Cour. Il a assuré que « le commandement des opérations pendant toute la durée du conflit était centrafricain ». Il a précisé qu'« on ne peut pas imaginer dans ce type de conflit qu'un élément travaille en électron libre » (!), en ajoutant, au sujet du MLC,



Ancien candidat à l'élection présidentielle congolaise de 2006, Jean-Pierre Bemba devant les juges de la Cour pénale internationale

qu'« ils ne menaient pas leur guerre à eux, ils menaient la guerre que voulait la République centrafricaine pour rétablir l'Etat de droit ». On ne voit pas très bien en quoi cela exonérerait Bemba des atrocités commises par ses hommes qu'ils soient sous commandement centrafricain ou électron libre dans un conflit où les milices, rebelles, mercenaires et soldats de tous bords ont allégrement pillés, massacrés et violés tous les jours.

RDB

Et Barril dans tout ça ?

En juin 2008, des sources proches du bureau de la CPI à Bangui signalait que le capitaine Barril faisait aussi l'objet d'investigations judiciaires de la CPI dans le dossier Bemba et Ange Félix Patassé pour son implication présumée dans les exactions commises par les troupes de Bemba. Un témoin de l'époque précisait que l'ex-gendarme français avait supervisé la protection de la résidence de Patassé à l'aide de la Société centrafricaine de protection et de surveillance et des éléments tchadiens d'Abdulaye Miskine. Ce témoin a raconté sa rencontre avec Barril. « Un soir, je travaillais à Bouar, et on a reçu la visite d'éléments étrangers, je crois qu'ils étaient yougoslaves. Ils parlaient français avec un fort accent russe. Ils étaient équipés comme des commandos (...) Paul Barril a tenu un meeting et il disait à la population qu'il avait besoin de soutiens, qu'il venait pour combattre les rebelles de Bozize qui avançaient.»

Un pouvoir assis sur la violence

En 2001, le président centrafricain d'alors, Ange-Félix Patassé, fait face à un mouvement insurrectionnel conduit par le chef d'état-major de l'armée, le général François Bozizé. Celui-ci se réfugie au Tchad et par la suite en France. Le 25 octobre 2002, les troupes de Bozizé, soutenues par des rebelles tchadiens envoyés par Idriss Déby avec la bénédiction de la France de Jacques Chirac opèrent une percée et attaquent les quartiers nord de Bangui. S'ensuivent plusieurs jours de combats violents dans la capitale. Les forces armées centrafricaines en déliquescence, le président Patassé s'en remet pour sa défense à un contingent militaire libyen, aux hommes du Tchadien Abdulaye Miskine, aux éléments de l'Unité de sécurité présidentielle (USP), à des barbouzes français menés par Paul Barril et à un millier d'hommes du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, lui-même en rébellion contre Kinshasa.

Que fait la justice française du dossier UraMin ?

Au cœur de l'été, les révélations du quotidien sud-africain *Mail & Guardian* sur l'affaire UraMin sont presque passées inaperçues. UraMin, devenu Areva Resources Southern Africa. Durant les six mois qu'ont duré les négociations, entre l'achat de 5 % du capital d'UraMin et l'annonce officielle de l'OPA amicale, en juin 2007, le cours de l'action de la junior canadienne, qui n'a pourtant encore aucun gisement en exploitation, allait plus que quadrupler à la Bourse de Toronto, obligeant Areva à payer le prix fort : 1,8 milliards d'euros. Des conditions d'achat qui surprennent les observateurs de l'époque et qui laissent planer de forts soupçons de délits d'initiés (*Billets d'Afrique* n°204, juillet-août 2011).

En janvier et février 2012, quelques semaines avant la parution de son livre Areva en Afrique, Raphaël Granvaud signait dans *Billets d'Afrique* deux articles dont « UraMin, vers une nouvelle affaire Elf ? » Cela se confirme si on croit l'enquête du *Mail&Guardian* qui affirme « qu'Areva a sciemment payé trop cher afin de s'assurer du soutien d'hommes clés autour du président de la République de l'époque Thabo Mbeki ». Il s'agissait de remporter un appel d'offre nucléaire colossal, aujourd'hui suspendu. Areva était alors en concurrence farouche contre Toshiba-Westinghouse pour vendre deux EPR à l'Afrique du Sud tandis que des réacteurs supplémentaires étaient évoqués. « *Le deal était qu'Areva achète Uramin et gagne en retour l'appel d'offres. Areva payait trop cher Uramin - qui valait la moitié. Mais le groupe français allait décrocher des contrats pour des réacteurs et une usine d'enrichissement, pour une valeur dix fois supérieure* ».

Résultat de cette brillante tentative de corruption : 2,5 milliards de dollars partis en fumée qu'Areva a ramené récemment à zéro dans son bilan ! Si *Mail&Guardian* mentionne les bénéficiaires éventuels de cette corruption en Afrique du Sud : les « nombreux consultants, partenaires commerciaux, associés, dirigeants d'Uramin [qui] étaient des proches, à un titre ou à un autre, de Thabo Mbeki », il reste néanmoins à déterminer si, du côté français, des rétro-commissions et autres pots-de-vin ont été versés.

Autre conséquence de ce fiasco : un décret publié le 22 août et signé par Jean-Marc Ayrault, Pierre Moscovici et Arnaud Montebourg. Ce décret place Areva sous surveillance des pouvoirs publics et rappelle que le conseil de surveillance d'Areva voit désormais sa compétence

étendue aux décisions d'investissement productif d'un montant supérieur à 20 millions d'euros. Par ailleurs, le seuil au-delà duquel les acquisitions et prises de participation doivent être autorisées est abaissé de 80 à 20 millions d'euros auparavant. Des dispositions destinées à encadrer les prérogatives des dirigeants du groupe.

3

c'est le nombre de condamnations prononcées en 12 ans pour corruption d'agents publics étrangers en France, un chiffre « très faible » au regard du nombre d'entreprises présentes dans des secteurs considérés comme « à risque de corruption » tels que l'armement, les transports ou les communications.

Source : OCDE

La France, paradis judiciaire pour les multinationales

Dans un rapport confidentiel cité par le *Canard Enchaîné*, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) pointe la rareté des enquêtes et des sanctions en matière de lutte contre la corruption des fonctionnaires étrangers par des entreprises françaises. « *Aucune information n'a été transmise sur les raisons pour lesquelles 38 affaires répertoriées par le groupe de travail [ndlr : de l'OCDE] et dans lesquelles des entreprises françaises sont mentionnées n'ont même pas donné lieu à l'ouverture d'une enquête préliminaire en France* ». L'OCDE s'inquiète aussi du « monopole du parquet », qui « dispose du pouvoir de bloquer le déclenchement des poursuites en matière de corruption d'agent public étranger » et s'étonne notamment de la situation dans les Hauts-de-Seine. « *L'absence d'affaires de corruption internationale traitées par le tribunal de Nanterre, qui a sous sa juridiction le*



quartier d'affaires de la Défense, siège de nombreuses multinationales, laisse aussi interrogateur sur le degré d'investissement de certains tribunaux en la matière ». On devine dans ce rapport l'ombre de la FrancAfrique qui a toujours prospéré dans ce paradis judiciaire des Hauts-de-Seine sous la direction de quelques-uns de ses meilleurs représentants : Ceccaldi, Pasqua puis Sarkozy et dans une moindre mesure Balkany. Et on a toujours vu à la tête du parquet de Nanterre des procureurs dociles.

Tartufferies francophones à Bangui

Billets d'Afrique avait déjà souligné l'incongruité qu'il y avait à nommer le Burundais Pierre Buyoya chef des observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Un « démocrate » dont le passé de major, de putschiste puis de président à la botte de Paris rendait l'expertise particulièrement pertinente. Médiateur en Centrafrique toujours pour le compte de l'OIF, Buyoya croyait voir, en mars dernier, un début de dialogue entre le pouvoir et l'opposition qu'il fallait encourager. Un autre grand « démocrate » de la même trempe, Idriss Déby, souhaite encourager le président centrafricain François Bozizé et la classe politique centrafricaine à mieux dialoguer (*Jeune Afrique*, août 2012). Car c'est bien connu, le dialogue politique tchadien est exemplaire au point de s'exporter !

« *J'en ai profité pour insister auprès de mon frère Bozizé afin qu'il libère le détenu Jean-Jacques Demafouth, chef d'un mouvement politico-militaire et donc acteur de ce dialogue. Il est donc pour le moins étonnant que l'on me prête, dans le cas que vous évoquez, des intentions contraires. Je suis allé à Bangui pour apaiser la situation, pas pour jeter de l'huile sur le feu ou me préoccuper de quelqu'un qu'au demeurant je ne connais pas et qui n'est pas tchadien* ». Et si Déby commençait par vider ses geôles ?

Quant à Bozizé, l'ancien chef rebelle, porté au pouvoir par le Tchad et la France en 2003, il « dialogue » à sa façon : le 18 août, Thierry Ndoyo, coordinateur général du collectif « Touche pas à ma constitution » était arrêté sans motif à l'aéroport de Bangui. Relâché le lendemain, Ndoyo a bien compris qu'il s'agissait d'une intimidation. Une arrestation qui donne corps aux accusations de l'opposition qui soupçonne Bozizé de vouloir modifier la Constitution pour s'offrir un troisième mandat. Avec la bénédiction de l'OIF ?

RDB

CAMEROUN

Des assassins au service de l'Etat ?

Depuis 25 ans, une série d'assassinats de personnalités religieuses ou civiles ponctue la vie du pays et défraie la chronique. Aucun de ces crimes n'est à ce jour élucidé.

Le 25 octobre 1988, l'abbé Joseph Mbassi, directeur de *L'Effort camerounais*, journal catholique, est retrouvé assassiné chez lui à Yaoundé. Rien n'a été volé. Le 30 octobre 1988, M^e Ngongo Ottou, avocat réputé, proche du clergé catholique est agressé chez lui à Yaoundé. Sportif très entraîné, il se défend et met en fuite ses agresseurs mais, grièvement blessé il est transporté à Paris où il décède le 13 novembre. Le pouvoir camerounais s'est occupé de son évacuation et de ses obsèques. La famille sera tenue à l'écart. Les auteurs courent toujours. On attribue au pouvoir politique ces deux assassinats. L'abbé Mbassi enquêtait sur différents trafics.

Le 3 septembre 1991, Mgr Plumey, évêque français qui a passé toute sa vie au nord Cameroun et est à la retraite, est retrouvé chez lui, à Ngaoundéré, nord Cameroun, étranglé dans son lit. Pas de vol. Son gardien et son chauffeur sont arrêtés. L'enquête stagne. Aucun procès n'aura jamais lieu.

Il était en contact avec le chef de l'État camerounais. On pense aussi qu'il était en relation avec les services français. En août 1992 deux religieuses françaises vivant à Djoum, dans le sud-est du Cameroun, sont retrouvées dans la brousse près de leur demeure, affreusement frappées à mort et violées. Rien n'a été volé chez elles. On accuse un jeune homme de leur entourage qui est arrêté. Il sera libéré par la suite mais cela a permis à Juppé, ministre français des Affaires étrangères d'affirmer que l'enquête était close. Aucun procès n'a jamais eu lieu. La France a gardé le plus complet silence sur cette affaire. Ah, si elles avaient été assassinées au Mexique ou au Kamchatka, je ne vous dis pas le vacarme médiatique ! Fin 92, un ecclésiastique proche des religieuses françaises – il avait officié à leurs obsèques en état de très grande émotion –, le père Amougou, meurt brusquement probablement empoisonné. On attribue ces assassinats aux connaissances qu'auraient eues les religieuses

des secrets de la première épouse de Biya, Jeanne Irène, décédée le 29 juillet 1992 dans des circonstances étranges, probablement assassinée par l'entourage de Biya.

Jeanne Irène pressait, paraît-il, Biya de quitter le pouvoir après le scandale de la faillite de la Société camerounaise de banque et la fuite de son directeur général au Canada, où il accorda, en mai 92, un entretien fracassant à Célestin Monga, qui mettait en cause le couple Biya et particulièrement Jeanne Irène et décrivait les décaissements en leur faveur. Le 21 avril 1995, on découvre le père Engelbert Mveng, jésuite, savant de renommée internationale, sur son lit, dans sa résidence près de Yaoundé, étranglé, le crâne ouvert. Aucune enquête n'est rendue publique. L'affaire est enterrée. Jean-Marc Ela, jésuite, écrivain renommé, qui a fait une allocution en chaire dans sa paroisse sur les étrangetés de cet assassinat est amené à fuir au Canada, sous la pression de menaces à son encontre. Il y est décédé en 2009.

La rumeur attribue cet assassinat aux rosicruciens du pouvoir dont Mveng connaissait les pratiques criminelles.

Le 8 janvier 2009. On découvre, chez elle à Ebolowa, étranglée et violée, Marthe Moumié, 78 ans, veuve de Félix Moumié, président de l'UPC assassiné à Genève en 1960 par les services français. Un de ses proches est arrêté. Aucune suite. L'enquête est close. Pas de procès.

Tous ces assassinats ont d'évidents points communs dans leur déroulement et dans leurs suites. Le pouvoir camerounais manque d'imagination mais pas d'efficacité dans l'impunité.

La sinistre série s'est poursuivie le 8 juillet dernier avec l'assassinat du jeune professeur français Eric De Putter, poignardé à son domicile sur le campus de l'université protestante d'Afrique Centrale, où il enseignait la théologie depuis deux ans. Il était à quelques jours de son retour en France. Un étudiant, pasteur centrafricain, puis le vice-recteur de l'UPAC, ont été arrêtés par la suite soupçonnés d'avoir entretenu de mauvaises relations avec la victime. Eric De Putter aurait découvert des faits de corruption. C'est vague dans un pays où la corruption imprègne l'ensemble de la société de la base au sommet. Comme pour le juge Bernard Borrel trouvera-t-on jamais l'assassin et les causes de son crime ?

Odile Tobner

NIGER

Areva hors la

Tandis qu'Arnaud Montebourg déclenche la polémique en déclarant que le nucléaire est « une filière d'avenir », les Nigériens tentent de défendre leur propre futur face à Areva, accusé de ne pas respecter la réglementation locale.

Le 21 août, des travailleurs de la Société des mines de l'Air (Somaïr), une des deux filiales d'Areva qui exploitent actuellement l'uranium dans la région d'Arlit, ont « spontanément » cessé le travail et bloqué des camions sur la mine de 5h à midi, « pour rappeler des engagements d'Areva au sujet de revendications salariales », selon un représentant syndical cité par l'AFP. Que ce soit pour les travailleurs ou pour la population locale, Areva-Niger a une conception bien particulière du dialogue social, à en croire les organisations de la société civile qui avaient organisé une marche de protestation à Arlit le 9 juin dernier : « Depuis plus de deux ans que nous avons accepté la création du dialogue de concertation avec le groupe AREVA, aucune avancée significative sur la prise en compte de nos préoccupations n'a été constatée ».

Contamination gagnant-gagnant

Leur déclaration commune est sans appel : « Aujourd'hui, les directions des filiales du groupe AREVA gèrent la population comme des prisonniers, en décidant qui va être déguerpi manu militari, qui va avoir de l'eau le matin ou le soir ou pas du tout, qui va être soigné ou qui va mourir et quand. (...) Pendant que les Nigériens sont dans cette situation décrite plus haut à laquelle s'ajoute la famine, Areva consacre des moyens colossaux à l'organisation des meetings sportifs en France, le sponsor des clubs de foot à Nuremberg en Allemagne à hauteur du milliard, des voyages de tromperies de journalistes nigériens sont organisés à Arlit pour renforcer la propagande et faire valoir la participation ridicule au développement durable ».

Deux jours après cette marche, le président nigérien Mahamadou Issoufou était justement reçu à l'Élysée par François Hollande, ravi de s'afficher un

loi à Imouraren

chef d'État démocratiquement élu. A l'issue du rendez-vous, tandis que son homologue avait vanté « *l'esprit gagnant-gagnant* » de la relation franco-nigérienne, Hollande s'était prononcé en faveur d'une accélération de l'exploitation de l'uranium nigérien, en dépit des alertes nombreuses sur la contamination de la région d'Arlit par Areva : « *Il y a cette mine d'Imouraren prévue en exploitation en 2014, si ça peut aller plus vite nous y sommes favorables* ». Rappelons qu'il s'agit de la mine pour laquelle Areva avait obtenu le contrat d'exploitation en pleine préparation du putsch institutionnel orchestré par le précédent président nigérien en 2009 ; un marché qui n'a jamais été remis en question par les gouvernements successifs. « *Le plus grand projet industriel jamais envisagé au Niger* », comme s'en vante Areva : « *Imouraren est la mine d'uranium la plus importante de toute l'Afrique et la deuxième du monde. (...) Le démarrage de sa production (...) permettra au Niger de doubler sa production actuelle et de se placer au deuxième rang mondial des pays producteurs d'uranium* ».

Le gisement, qui doit être exploité à ciel ouvert, s'étend selon le groupe sur 8 km de long et 2,5 de large, mais à une profondeur d'environ 130 m, ce qui implique que toute la roche au-dessus devra être préalablement retirée.

Or, depuis le 28 août, la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) et l'ONG nigérienne de protection de l'environnement Aghir In'Man demandent la révision de l'étude d'impacts que le groupe Areva avait fournie pour remporter ce contrat d'exploitation face à ses concurrents. L'entreprise a tout simplement modifié son projet (ou délibérément menti dans l'étude d'impacts ?) et est passée outre certaines dispositions légales qui rendent désormais son étude tout simplement invalide.

Les étranges « imprécisions » de l'étude d'impacts

L'exploitation de l'uranium consiste à broyer des millions de mètres cubes de roche et à les traiter avec des produits chimiques permettant d'en extraire le minerai, sous forme d'uranate (« yellow cake ») afin de l'exporter vers la France où il subira les autres étapes de

traitement et d'enrichissement. Après avoir prévu le recours à deux techniques, la lixiviation dynamique (pour 58% du minerai produit) et la lixiviation en tas (pour 42%), la firme a finalement annoncé, en décembre dernier, qu'elle traiterait l'ensemble du minerai par la technique de « lixiviation en tas ». Qu'importe si l'étude d'impacts n'en tient pas compte : finalement, l'impact, on s'en tamponne ?

La loi s'impose à tous... sauf à Areva

Plus grave : en plein désert, puisque le *process* industriel nécessite beaucoup d'eau (12 à 13 millions de m³ par an selon Areva, qui seront prélevés dans une nappe fossile très profonde, qui ne se recharge presque pas), l'étude d'impacts table uniquement sur « *un assèchement local des nappes* » de deux sites « *dans l'environnement proche en fin d'exploitation* ». Seulement voilà, maintenant qu'Areva a commencé à pomper d'autres nappes souterraines qui empêchent l'accès au précieux minerai situé en-dessous d'elle, une opération qu'elle appelle simplement le « *dénoyage* » du site, les populations locales constatent l'assèchement de puits traditionnels dans les environs, du jamais vu dans cette région de mémoire de Touareg. Ce « *détail* » semble avoir échappé à l'étude d'impacts...

Autre nouveauté pour les populations locales : alors que l'étude d'impacts n'en disait rien, Areva annonce désormais la création d'un périmètre « *sanitaire* » de 450 km² autour du complexe industriel d'Imouraren, qui doit déjà couvrir 200 km² : une zone subitement interdite au bétail comme aux populations, qui devront se passer de ces espaces pastoraux et éviter de venir réaliser des mesures de radioactivité sans les précieuses autorisations de la firme...

A l'occasion d'une conférence de presse d'Aghir In'Man à Niamey le 1^{er} septembre, les deux ONG ont publié un nouveau communiqué de presse qui prend à nouveau en défaut Areva... et l'État nigérien. En effet, les autorités nigériennes ont dûment délivré, en juillet 2008, le Certificat de conformité environnementale pour l'étude fournie par Areva. Le hic, c'est que l'Annexe P du rapport, qui concerne le

dimensionnement et la faisabilité des aires de stockage de résidus radioactifs et des bassins d'évaporation, est entièrement en anglais. Où est le problème, puisqu'au Niger comme ailleurs, les personnes capables de lire et comprendre l'anglais ne manquent pas ? Sauf que cela ne facilite pas une appropriation et une compréhension par les personnes directement concernées, en particulier en zone rurale... C'est sans doute l'esprit d'un décret présidentiel du 20 octobre 2000, sur la procédure administrative d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, qui impose que « *le Rapport de l'Etude d'Impacts sur l'Environnement (REIE) et les autres documents annexés doivent être entièrement rédigés en français. (...) Tout rapport d'une EIE, qui ne satisfait pas aux dispositions des articles 7 et 8 ci-dessus est purement et simplement rejeté* ». Choix cornélien : soit l'étude d'impacts est toujours considérée comme valide, et l'État nigérien viole sa propre réglementation, soit il revoit sa copie et rejette enfin le rapport accepté en 2008, mettant Areva en situation illégale si elle continue à préparer l'exploitation du site d'Imouraren.

Areva hors la loi à Imouraren, ça ne serait pas la première fois, à en croire ses employés qui s'étaient mis en grève sur ce site en avril dernier, pour dénoncer des violations de la réglementation du travail au Niger, se plaignant notamment qu'on leur impose des journées de 12 heures.

A l'époque, la direction d'Areva avait voulu faire passer ces ingrats pour des ennemis du développement, en annonçant qu'avec de tels mouvements de grève il serait difficile de tenir les délais de mise en exploitation du gisement. Aujourd'hui, ces deux ONG réclament justement un report, et surtout une étude d'impacts sincère et soumise à des contre-expertises fiables.

Alice Primo

**Billets d'Afrique et d'ailleurs
à suivre également sur les
réseaux sociaux Twitter et
Facebook !**

L'Or noir du Nigeria

La situation du delta du Niger est un des plus grands scandales politique, écologique, humain, dans le monde et le plus ignoré.

La tragédie se déroule dans le plus grand silence, et pour cause, elle est l'œuvre des grandes puissances qui profitent des ressources du Nigeria via leurs multinationales.

Le delta du Niger est le deuxième plus grand delta du monde. Depuis la nuit des temps un delta est un lieu béni, du fait de la fécondité de ses terres alluviales, régulièrement irriguées par les crues du fleuve. Il appartenait au XX^e siècle et à la civilisation occidentale d'en faire un lieu de damnation. « *The flares of Shell are the flames of hell* », dit une chanson Ogoni. Depuis qu'on a découvert dans ce delta un pétrole de très grande qualité, le désastre a commencé pour la population. L'exploitation s'est faite voracement dans le plus grand mépris des lieux et des habitants, avec la seule recherche du profit maximum. Il y a le scandale du « torchage » des gaz. L'extraction du pétrole s'accompagne d'émission de gaz. Comme il faudrait des investissements pour capter ce gaz, les compagnies préfèrent le brûler. Ainsi est dilapidée cette ressource énergétique non renouvelable. Elle sert seulement à faire du site du delta le lieu où la couche d'ozone terrestre est la plus détruite. Les retombées du torchage se font en pluies acides qui détruisent la végétation et stérilisent la terre la plus féconde de la planète.

La population sur place est toujours privée d'eau, d'électricité, d'éducation et de soins de santé. Qu'importe



puisque Shell et compagnie y trouvent leur compte.

Il y a le scandale des fuites de pétrole. Chaque année des millions de tonnes de brut se déversent sur les terres du delta. Les fuites sur les pipelines sont occasionnées par le manque d'entretien et de surveillance de l'acheminement. Les villages pataugent littéralement dans l'huile qui suinte des canalisations qui les traversent. C'est le plus grand désastre écologique du monde, bien avant ceux qui se sont produits en Alaska, dans le golfe du Mexique ou sur les côtes bretonnes. Toute la faune et la flore disparaît et les gens meurent sur leur terre devenue invivable.

Mais malheur à ceux qui s'opposent

au rouleau compresseur du profit. Ken Saro Wiwa, écrivain, poète, a été exécuté par pendaison le 10 novembre 1995, pour ses actions de défense du peuple Ogoni, avec le MOSOP ((Movement for the Survival of the Ogoni People).

Le delta du Niger est aussi le théâtre d'une lutte de libération, avec le MEND

De Xavier Montanyà
L'Or noir du Nigeria,
Pillages, ravages
écologiques et résistances
Traduit du catalan par
Raphaël Monnard
Edition
Agone,
collection des
Dossiers Noirs de Survie. DN 25.
Parution : 14 septembre 2012



300 fuites majeures touchent chaque année le Nigeria



(Movement for the Emancipation of the Niger Delta). Les combattants pratiquent des prises d'otages de techniciens étrangers travaillant sur les sites d'extraction. L'insécurité caractérise maintenant toute la région, sinistre retombée des profits évaporés via les paradis fiscaux au profit des compagnies étrangères et de l'oligarchie corrompue qui gouverne l'État. Combien de temps cette criminelle exploitation pourra-t-elle se poursuivre dans une totale impunité? Tant que le monde se bouchera les yeux et les oreilles devant tant de violence faite aux peuples engagés dans un affrontement tellement inégal.

Odile Tobner

Silence Turquoise

1 992-1994, l'État français s'est rangé aux côtés du régime hutu, y compris pendant l'opération Turquoise – tout en revendiquant une « neutralité » intenable et moralement condamnable.

Ce livre révèle la vérité sur l'opération « humanitaire » Turquoise, confiée à des militaires. Cette opération planifiée par les autorités françaises, contestée dès l'origine, commence douze jours seulement avant la chute de Kigali et la fin du génocide – douze jours entachés d'imposture militaire et politique et de choix très fautifs, selon Thierry Prunghaud. Cet ancien du GIGN sait de quoi il parle, il a participé à Turquoise au sein du Commandement des forces spéciales (COS). Acteur et témoin, il évoque un état-major français presque toujours pro-hutu, dévoile des zones d'ombre, effrayantes, notamment à Bisesero entre le 27 et le 30 juin 1994, où plus d'un millier de Tutsis ont été massacrés et alors que, à proximité, la hiérarchie connaissait le danger qui pesait sur eux. Elle n'a donné aucun ordre pour les protéger. Il y a quelques années, la justice a été saisie d'une plainte contre l'État français pour « *complicité de génocide et de crimes contre l'humanité* ». Depuis, le tribunal aux Armées instruit – mollement.

L'enquête serrée de Laure de Vulpian s'appuie sur le témoignage du sous-officier. Elle met en évidence les faiblesses de la Mission parlementaire



De Laure de Vulpian et Thierry Prunghaud

**A paraître le 20 septembre 2012.
348 pages - 18,90 euros**

Quilès, la campagne de désinformation orchestrée par une poignée de hauts responsables militaires et politiques, notamment sous la plume de Pierre Péan, le positionnement très « idéologique » – anti Tutsi – d'officiers supérieurs de Turquoise, ainsi que leurs mensonges. Cette enquête nous amène sur le terrain politique franco-français, expose les difficultés de la justice à faire la vérité sur le rôle de l'État français. Elle parle aussi des militaires qui, voulant accomplir leur devoir, ont outrepassé les ordres. Ils ont ainsi sauvé l'honneur sinon de la France, au moins des Français. Laure de Vulpian est journaliste à

France Culture et responsable de la rubrique justice. Elle enquête depuis 2001 sur le Rwanda.

Thierry Prunghaud est considéré comme l'un des meilleurs tireurs d'élite du GIGN. Décembre 1994, aéroport de Marignane : dans un déluge de feu, il entre dans l'Airbus dont les passagers ont été pris en otages par des terroristes. Quelques mois plus tôt, il avait participé à « Turquoise » au Rwanda, après avoir formé dès 1992 des militaires rwandais.



Le Nsibidi d'Ekpuk

Le thème central de l'œuvre de l'artiste nigérian Victor Ekpuk est l'exploration des liens, des défis et des réponses aux changements qui caractérisent la condition humaine.

Le dessin est un aspect très important de son art. Il porte un intérêt particulier, dans ses œuvres, pour le Nsibidi, système d'écriture africaine qui emploie des signes graphiques et des codes pour véhiculer des concepts. Ekpuk explique que dans ses œuvres, les formes sont réduites à l'essentiel, ce qui résulte en de nouveaux symboles ou des codes exprimés par des dessins scripturaux. Combinées aux signes Nsibidi, ces « écritures » forment le fond narratif de ses compositions. « *Toutefois, pour les apprécier, il faut une*

approche plus globaliste. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire d'expliquer chaque détail de mes œuvres ; ceci est également important alors que ces dernières sont ressenties plutôt que lues. »

Victor Ekpuk, né en 1964 au Nigeria et a étudié à l'Université Obafemi Awolowo, à Ile-Ife. Il a vécu et a travaillé au Nigeria et aux États-Unis, et réside actuellement aux Pays-Bas. Site : www.victorekpuk.com/

**Ecrire à
Billets d'Afrique et d'ailleurs
bda@survie.org**

MAYOTTE

Valls m'a tuer !

« C'est avec une profonde tristesse que Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, et Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, ont appris le décès d'un nourrisson de deux mois » au centre de rétention administrative de Mayotte. Dans son communiqué du 16 août, le gouvernement rappelle que la mère et l'enfant y avaient été admis (!) dans la nuit, après que la Marine nationale avait repéré une embarcation venant des Comores. Les deux ministères « souhaitent préciser les circonstances de cette tragédie, dont les causes exactes restent encore à déterminer ». Le cynisme le dispute à l'hypocrisie puisque Mayotte n'est pas régie par le droit commun en matière de droit des étrangers. La circulaire Valls du 7 juillet recommandant d'assigner les familles de sans-papiers avec enfants à résidence plutôt que de les placer en rétention ne s'y applique pas. Une « exception » contre laquelle plusieurs associations avaient déposé une requête devant le Conseil d'État, qui l'a rejetée le 27 août. Selon la plus haute juridiction administrative, il est en effet « irrecevable » de

demander que les lois soient les mêmes dans un territoire pourtant devenu un département de la République française il y a un an et demi. La réalité est qu'un nourrisson de huit semaines n'a rien à faire dans un centre surpeuplé connu pour son insalubrité. L'humanité la plus élémentaire, tuée sans doute par l'application bête et mécanique d'une circulaire ministérielle, commandait de le protéger dans un service pédiatrique. S'il y a donc des « causes exactes encore à déterminer », il faut aller les chercher au ministère de l'Intérieur, noyé dans le chagrin. La mort tragique d'un nourrisson, migrant illégal sans-papier est malheureusement l'illustration de l'impasse invraisemblable dans laquelle se trouve le territoire de Mayotte. Le résultat de plusieurs décennies d'une politique désastreuse consistant à se maintenir illégalement à Mayotte. Rappelons que, en violation du droit international, la France a arraché cette île de l'Archipel des Comores malgré les nombreuses résolutions de l'ONU. Les Mahorais sont donc avant tout des Comoriens et jusqu'à l'instauration des

visas Balladur en 1995, chacun circulait d'îles en îles pour commercer ou visiter sa famille. Mayotte, sous perfusion française est ainsi devenue au fil des décennies un îlot de prospérité au beau milieu d'un archipel affaibli par de multiples coups d'État. Bob Denard y a construit sa renommée sous la tutelle bienveillante des services français. Un territoire riche, une vie miséreuse autour, il n'en fallait pas moins pour que Mayotte devienne un Eldorado et que les deux ministres gémissent : « L'île est exposée à des difficultés sans équivalent par rapport au reste du territoire français, puisque la pression migratoire irrégulière représente environ 25% de la population mahoraise », « La réalité de la situation locale rend inopérante l'assignation à résidence, désormais systématique pour les familles en situation irrégulière sur le reste du territoire français », poursuivent-ils. On préfère donc embastiller des enfants de deux mois. De peur qu'ils ne se sauvent à toutes jambes ?

RDB

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.
Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou
Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Mathieu Lopes, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, T.Noïrot, J.Poirson.

Abonnements : David Dousseau
Association Survie
107, Bd de Magenta
F75010 Paris
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://survie.org>
contact@survie.org
Commission paritaire n° 0216G87632
Dépôt légal : septembre 2012-ISSN 2115-6336 Imprimé par Imprimerie 3 A
7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart
Abonnement : 25 euros
(Étranger: 30 euros) € personne à faible revenu: 20 euros €